

COLLECTE DES DÉCHETS



Prévenir les risques professionnels

Les métiers de la collecte des déchets exposent les salariés à des risques professionnels de diverses natures : chutes, douleurs aux dos et aux articulations, accidents de la circulation, expositions à des produits chimiques... Voici des ressources pour mieux comprendre ces risques, mieux les prévenir et réaliser votre document unique d'évaluation.

Les principaux risques professionnels

Chutes

- Chutes depuis le marchepied ou lors de la montée ou de la descente des véhicules
- Opérations de bâchage et de débâchage des bennes
- Déplacement sur des sols irréguliers ou en pente

Douleurs au dos et aux membres supérieurs

- Port de charges lourdes
- Manutentions manuelles des conteneurs et des déchets
- Gestes répétitifs à cadence soutenue

Risque routier

- Manœuvres des véhicules de collecte (marche arrière)
- Heurt par des véhicules sur la voie publique
- Collision entre véhicules

Risques chimique

- Manipulation de produits dangereux
- Fuite ou rupture de contenant
- Expositions à des poussières nocives

Les risques professionnels ne sont pas une fatalité. Certaines mesures de prévention permettent de protéger la santé et la sécurité des travailleurs.

Mettez en œuvre des mesures de prévention

- **Supprimez ou réduisez le danger.**
Exemple : effectuer le bâchage et le débâchage des bennes depuis le sol.
- **Mettez en place des mesures de protection collective.**
Exemple : choisir des véhicules et équipements privilégiant la sécurité de l'équipe.
- **Utilisez des équipements de protection individuelle si les autres mesures ne suffisent pas à réduire les risques. Formez et informez les salariés sur les risques et leur prévention.**

Fournir des équipements de protection adaptés: tenue de travail très visible, gants, chaussures....

Quelques exemples

Prévenir les chutes

- Faites respecter la règle des 3 appuis lors de la montée / descente du camion
- Formez le personnel à l'usage du marchepied et de la main courante.
- Autorisez l'usage du marchepied uniquement en vitesse de conduite inférieure à 25 km/h.
- Faites effectuer le bâchage et le débâchage des bennes depuis le sol.
- Équipez vos salariés de chaussures de sécurité montantes à semelles antidérapantes.

Prévenir les risques liés aux manutentions manuelles

- Mécanisez les manutentions chaque fois que possible
- Limitez les distances à parcourir lors du déplacement avec port de charges.
- Favorisez l'utilisation des bacs sur roues pour faciliter le déplacement des charges.
- Veillez au bon état et au bon étiquetage des contenants avant leur manutention et leur transport.
- Privilégiez le travail en binôme pour les charges lourdes.
- Formez les salariés concernés à la prévention des risques liés à l'activité physique (Prap).

Prévenir le risque routier

- Formez les salariés au respect des règles de sécurité sur la voie publique et dans l'entreprise
- Mettez en place la collecte sur un seul côté de la voie lorsqu'un croisement avec un véhicule tiers est possible.
- Avant toute utilisation, vérifiez l'état du véhicule et des équipements.
- Dans l'entreprise, évitez le croisement des flux entre les voies poids lourds, véhicules légers et piétons et faites respecter le plan de circulation.
- Fournissez des vêtements à haute visibilité.

Prévenir le risque chimique

- Mettez à disposition des matériels permettant une manipulation et un stockage des produits sans risque (contenants étanches, produits absorbants en cas de fuite)
- Vérifiez les conditions de transport des produits selon la réglementation Accord pour le transport des marchandises dangereuses par la route (ADR).
- Assurez-vous que la documentation et les consignes de sécurité se trouvent à bord du véhicule.
- Assurez-vous que le conducteur ainsi que les membres de l'équipage ont suivi la formation ADR.
- Vérifiez la présence à bord du véhicule du bordereau de suivi de déchets dangereux (BSDD).
- Formez les salariés aux risques chimiques.
- Fournissez le matériel de protection adapté aux produits transportés (chaussures, gants, combinaisons, extincteurs).